

Personne de contact: Bea Heim Présidente, conseillère nationale, 079 790 52 03

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 JUIN 2018

### **Soutien alémanique à la «ligne directe» Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds**

La Communauté d'intérêts des transports publics (Citrap Suisse) a siégé en assemblée générale à la Presta, près de Travers, sous la présidence de Bea Heim, conseillère nationale soleuroise. Le conseiller national Jacques-André Maire, orateur officiel de la journée, a dressé un panorama des grands projets d'infrastructure ferroviaires et routiers du canton de Neuchâtel.

Ce dernier est confronté à de très gros problèmes de transports, avec quelque 20.000 pendulaires venant de l'extérieur et 10.000 personnes travaillant hors du canton. Aujourd'hui routes et lignes ferroviaires sont saturées, d'où l'importance de réaliser les évitements routiers des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, cette dernière cité étant congestionnée par 25.000 véhicules par jour, chiffre supérieur à la moyenne du Gothard.

Sur le plan ferroviaire, la priorité des autorités cantonales demeure la construction de la «ligne directe» Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds qui prévoit une fréquence au quart d'heure en un temps de parcours de 14 minutes. C'est le projet idéal pour transformer le canton en agglomération et pour réformer ses structures. On sait que l'Office fédéral des transports a opté pour la modernisation de la ligne historique avec suppression du rebroussement de Chambrelieu. Même si ce choix présente des améliorations non négligeables, elle n'est pas en mesure de répondre aux défis que le canton de Neuchâtel doit relever. Avantage de cette variante, son coût inférieur de 200 à 300 millions de francs à celui de la ligne directe.

La Suisse occidentale (cantons romands et Berne) ne baisse pas pour autant les bras. Un groupe parlementaire de Suisse occidentale s'est formé pour défendre les intérêts de cette région représentant 40% de la population suisse et du réseau ferroviaire, alors qu'elle ne recevrait que 20% du crédit accordé par la Confédération dans le cadre du FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire).

Il semble que les voix de Suisse occidentale se fassent mieux entendre à Berne. La tranche unique de 2030-2035 passerait de 11,5 à 11,9 milliards de francs, ce qui permettrait de repêcher le doublement du Lötschberg de base et de donner un coup de pouce à la ligne directe neuchâteloise.

Un membre zurichois de la Citrap a soutenu avec énergie le projet novateur de la «directissime» qui pourrait être exploitée par un matériel circulant en mode automatique sur la nouvelle ligne et conduite par des agents sur le réseau classique. Peter Spuhler, patron de Stadler Rail, est lui-même très intéressé à développer un tel matériel qu'il pourrait exporter par la suite.

L'assemblée a élu au comité Thomas Amman, conseiller national saint-gallois, siégeant avec Jacques-André Maire à la Commission des transports et des communications.